

L'Espace Entreprises

Conseils et assistance personnalisés en matière juridique et économique

Au sein du département Création et Développement des Entreprises (département CDE) de la Chambre de Commerce, l'Espace Entreprises accueille et informe, en tant que guichet unique, les porteurs de projets et les entreprises.

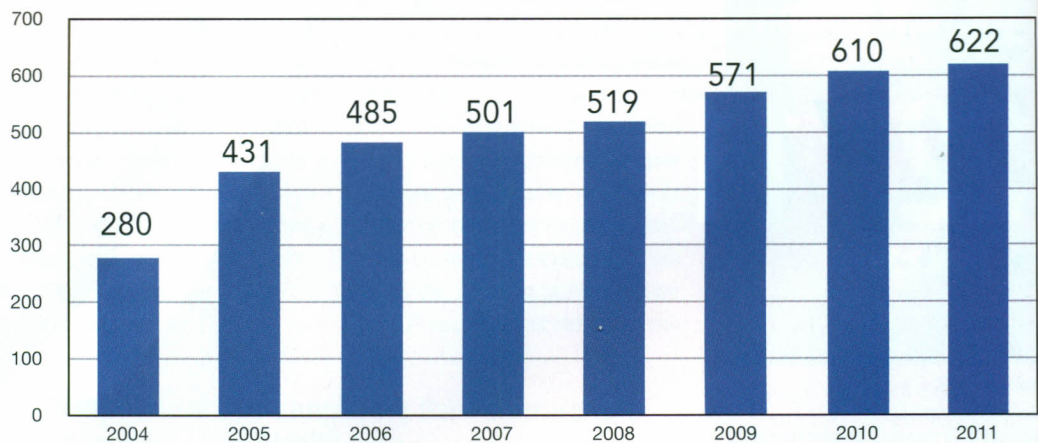
L'Espace Entreprises est un guichet unique qui s'adresse en particulier aux créateurs d'entreprise souhaitant concrétiser leur projet de création, depuis la constitution du dossier jusqu'au suivi de la procédure de demande d'autorisation, mais aussi aux entreprises déjà établies, dans le cadre de diverses démarches administratives. Ainsi l'Espace Entreprises propose entre autres :

- ➔ conseil et assistance en matière de droit d'établissement, d'aides et de financement public ainsi que de fiscalités directe et indirecte ;
- ➔ conseil et assistance en matière de transmission d'entreprises (business exchange) ;
- ➔ mise à disposition de nombreuses sources d'information ;
- ➔ octroi de cautionnements (Mutualité de Cautionnement et d'Aide aux Commerçants) ;
- ➔ conseil en cas de difficultés rencontrées par l'entrepreneur (VaccinAntiCrise).

L'Espace Entreprise est aussi un partenaire de premier ordre pour tout ce qui relève de l'exportation, de la traçabilité et de la sécurisation des échanges commerciaux. L'Espace Entreprise se met à disposition pour :

ESPACE ENTREPRISES

Dossiers en autorisation d'établissement introduits par l'Espace Entreprises auprès du MCMT



- ➔ délivrer des certificats d'origine ;
- ➔ procéder à la légalisation de documents ;
- ➔ intervenir dans la création de certificats numériques Luxtrust ;
- ➔ vendre des carnets A.T.A. de passage en douane pour l'exportation temporaire ;
- ➔ commercialiser des codes-barres EAN/GS1.

En 2011, les prestations de conseils aux candidats-créa-

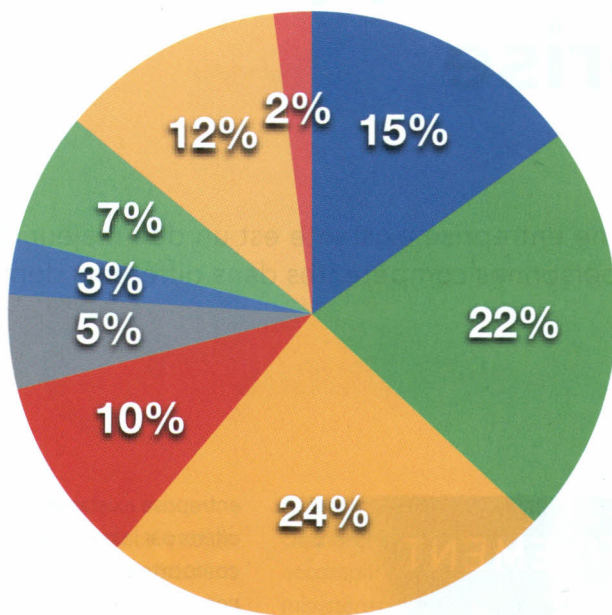
teurs/repreneurs ont abouti à 622 demandes en autorisation d'établissement, dossiers qui furent supportés et accompagnés par les agents de l'Espace Entreprises tout au long de la procédure administrative.

Les dossiers ont été introduits par 68,01 % (65,41 %) d'hommes et 31,99 % (34,59 %) de femmes.

Sur la totalité, 64,74 % prévoyaient de démarrer une activité commerciale de détaillant

ou de prestataire de services commerciaux, 14,59 % une activité relevant du secteur Horeca, 6,23 % une activité de comptable, d'expert-comptable ou de conseil économique, 3,65 % une profession de l'immobilier, 3,65 % une activité de gestion d'un organisme de formation, 1,98 % une activité de transporteur de marchandises ou de personnes, 1,82 % une activité limitée aux foires et marchés, 0,76 % souhaitaient s'établir en tant que jardinier-

Types de conseils demandés



➔ Afin d'être toujours plus à l'écoute des besoins des entrepreneurs, l'Espace Entreprises consacre désormais 2 soirs par mois aux porteurs de projet, créateurs, repreneurs et dirigeants d'entreprise souhaitant être renseignés dans des domaines tels que la fiscalité, la finance ou encore les démarches administratives ➔

- Création d'entreprise
- Financement
- Démarches administratives
- Accompagnement
- Juridique
- Recherche-innovation
- Transmission d'entreprise
- Fiscalité
- Autres
- Formation

paysagiste et, enfin, 0,61 % une activité relevant d'une profession libérale d'une autre spécialité, les 1,98 % restants concernant une autre activité.

Sur ces promoteurs, 31,21 % (28,15 % en 2010) étaient des ressortissants luxembourgeois, 22,59 % (27,17 %) des Français, 15,00 % (12,27 %) des Belges, 7,59 % (6,87 %) des Allemands, 18,97 % (20,62 %) des ressortissants des autres pays de l'Union européenne et 4,66 % (4,91 %) des ressortissants d'un pays hors Union européenne.

En 2011, l'Espace Entreprises a émis 11.575 (12.716) certificats d'origine, a procédé à 16.922 (13.185) légalisations et s'est occupé de 132 (100) dossiers en matière d'exportation temporaire (A.T.A.).

Au cours de l'année 2010, la première édition des Nocturnes des Guichets Uniques avait constitué l'événement phare des Journées Création et Développement d'Entreprises, puisqu'elle avait enregistré 50 rendez-vous en une seule soirée. Partant de ce constat et à l'occasion des

Journées Création et Développement d'Entreprises 2011, l'Espace Entreprises a lancé une version récurrente des Nocturnes, sur base bimensuelle. Afin d'être

toujours plus à l'écoute des besoins des entrepreneurs, l'Espace Entreprises consacre désormais 2 soirs par mois aux porteurs de projet, créateurs, repreneurs et

dirigeants d'entreprise souhaitant être renseignés dans des domaines tels que la fiscalité, la finance ou encore les démarches administratives. Chaque demandeur peut s'inscrire en ligne pour un rendez-vous et être ainsi conseillé par des professionnels de l'Espace Entreprises et autres partenaires, sur base d'entretiens personnalisés de 20 à 30 minutes.

Pour de plus amples informations sur les modalités d'inscription, il est conseillé de consulter le site <http://www.espace-entreprises.lu>. ☑

Journées Création et Développement 2012

Organisées conjointement par la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers, et soutenues par le ministère de l'Économie et du Commerce extérieur et le ministère des Classes moyennes et du Tourisme, les Journées Création et Développement d'entreprises 2012 se dérouleront cette année du 13 au 28 novembre. Celles-ci débiteront notamment par la traditionnelle Nocturne (concept de rendez-vous préprogrammés de 20 minutes entre entrepreneurs et conseillers) qui aura lieu le mardi 13 novembre 2012 de 17h00 à 21h00 dans les locaux de la Chambre des Métiers et offriront un panel de conférences, tables rondes et *workshops*.

Parmi ces manifestations, la Chambre de Commerce proposera des conférences interactives sur les thèmes de la stratégie d'entreprise et de la gestion des ressources humaines ainsi qu'une table ronde sur la transmission d'entreprise transfrontalière. Les Journées se clôtureront par la soirée de présentation des Mentorés 2012 qui aura lieu le 28 novembre dans les locaux de la Chambre de Commerce en présence de la ministre des Classes moyennes et du Tourisme, Françoise Hetto-Gaasch.

Plus d'informations et inscription sur www.journees.lu. Participation gratuite.

Chambre de Commerce

- Espace Entreprises
- Mutualité de Cautionnement et d'Aide aux Commerçants, société coopérative

7, rue Alcide de Gasperi

L-2981 Luxembourg

Tél : (352) 42 39 39-330

Fax : (352) 42 39 39-824

E-mail : entreprises@cc.lu